

Covoiturez avec Voisine

L'association Voisine anime depuis 2008 un site Internet de covoiturage. Facile d'utilisation, ce site séduit de plus en plus d'adeptes du partage de trajets.

La présidente de voisine.fr n'est jamais à court d'idées. Evelyne Boukera est d'ailleurs à l'origine de la création, en juillet 2008, de l'association de covoiturage basée à Mende. À l'époque, dans le cadre de son travail, elle est amenée à s'intéresser aux questions de développement durable. Dans le même temps, son père ne peut plus se déplacer seul. Son frère, mal-voyant, se heurte au même problème. Ni une ni deux, Evelyne Boukera décide de se lancer dans l'aventure du covoiturage.

500 PERSONNES INSCRITES EN SIX MOIS

Près de quatre ans après l'élaboration du logiciel destiné à mettre en contact l'offre et la demande de trajets, le site **voisine48.fr** fonctionne à plein régime : 4 000 visiteurs sur les six premiers mois de l'année 2012, 500 personnes inscrites et près de 150 trajets déposés. La majeure partie des déplacements sont réguliers, des trajets professionnels pour la plupart, et essentiellement en Lozère ou vers les grandes villes des départements limitrophes. « Nous travaillons à une meilleure couverture du département,



De plus en plus de Lozériens pratiquent le covoiturage.

encore trop faible aujourd'hui, constate M^{me} Boukera. Cela nous pénalise, mais plus le nombre d'adhérents grossira, plus nous serons à même de satisfaire les demandes. » L'association travaille d'ailleurs à lutter contre les idées

reçues : le covoiturage réduit le coût du trajet tout en rassurant sur la personne avec qui l'on voyage. En effet, pour déposer un trajet, il faut être membre du site.

« De plus en plus de Lozériens nous connaissent et pratiquent le covoiturage, note la présidente de Voisine. Pour les autres, il suffit de s'inscrire pour consulter les trajets... Et se jeter à l'eau ! » ■

+ 4 000

C'est le nombre de visiteurs du site **voisine48.fr** de janvier à juin 2012. Un chiffre prometteur : l'année 2011 avait comptabilisé 6 000 visiteurs au total.



« Il n'y a pas d'âge pour covoiturer. Pour les personnes qui ne se sentent plus capables de prendre le volant pour faire de longues distances, le covoiturage est une bonne solution qui leur rend leur autonomie. »



VOISINE ET LA MOBILITÉ

Du 16 au 22 septembre, l'association participe à la Semaine de la mobilité, une opération soutenue par le Conseil général à hauteur de 2 000 €. Elle propose une conférence animée par un couple qui voyage en tandem ainsi que des représentations de la pièce *Madame Voisine* qui vise à démystifier le covoiturage. Présente à Mende, à Langogne et à Saint-Chély-d'Apcher, les participants pourront s'y rendre en covoiturage !

 TOUT LE PROGRAMME sur le site www.voisine48.fr

